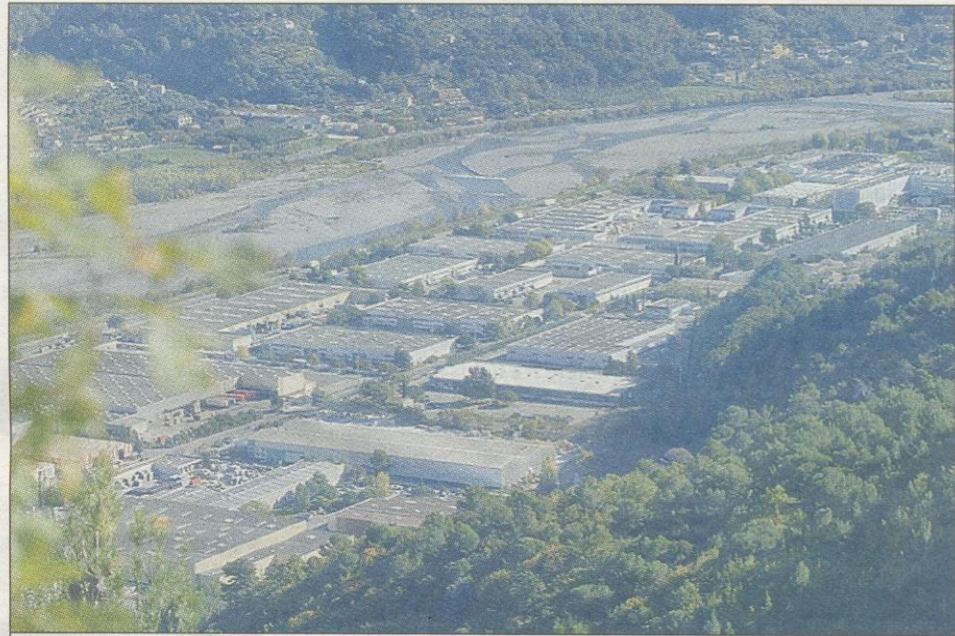


Les entreprises de Carros-Le Broc vont louer leurs toits à EDF

EDF table sur la production d'électricité photovoltaïque en zone industrielle Carros-Le Broc. Fin octobre, un protocole d'accord en ce sens a été signé entre le Département, EDF et le club d'entreprises local d'une zone riche de quelque 450 sociétés. La convention lance notamment une offre d'équipement des toitures et parois des bâtiments de panneaux générateurs d'électricité. « Une toiture, cela ne rapporte rien à une entreprise, que des frais d'entretien... », souligne René Garacci, le président d'un club qui compte 260 adhérents. « L'idée que nous avons eu, Geneviève Cera-gioli d'EDF et moi-même, est de confier l'exploitation de ces toitures à EDF dans le cadre d'un bail emphytéotique, avec retour sur investissement estimé à environ 8 ans. Le loyer sera symbolique, mais EDF s'engage à renforcer et entretenir les toitures dans le cadre de son exploitation de panneaux solaires ».



Les quelque 450 sociétés de la zone industrielle pourraient voir leurs toits recouverts de panneaux solaires.

(Photo Philippe Lambert)

Et le président Garacci de conclure : « Au bout des 20 ans d'exploitation, l'entreprise héritera des panneaux d'une durée de vie de 25 ou 28 ans et pourra donc vendre pour son propre compte l'électricité pro-

duite ». On estime la surface au sol des entreprises de la ZI à environ 300 000 m². EDF s'intéressera bien entendu aux seules toitures correctement exposées aux rayons solaires.

La première convention d'étude concerne l'entreprise Virbac. Les installations de panneaux pourraient s'échelonner sur plusieurs années.

Rappelons que le club des entreprises de Carros-Le

Broc n'en est pas à son coup d'essai en matière de développement durable; la mise sur pied ces dernières années d'une collecte sélective des déchets industriels, c'était déjà lui ! Pas étonnant dans ce cas à ce que la nouvelle convention photovoltaïque ait été signée conjointement avec le Département; défenseur de l'opération d'intérêt national Eco-Vallée.

MICHEL DIVET